

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 22/06/2012</p> <p>Date de publication : 05/07/2012</p>	<p>SÉANCE DU 28 JUIN 2012 À LA ROCHELLE</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE (jusqu'à la 19^{ème} question), M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD (jusqu'à la 14^{ème} question), M. Yann JUIN, M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Daniel GROSCOLAS, M. Henri LAMBERT, M. Christian PEREZ, M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD, Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET (jusqu'à la 20^{ème} question), Mme Nicole THOREAU, M. Jean-François DOUARD, M. Patrick ANGIBAUD, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX (jusqu'à la 14^{ème} question), M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Brigitte BAUDRY, M. René BÉNÉTEAU, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI (jusqu'à la 20^{ème} question), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la 14^{ème} question), M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, Mme Nathalie GARNIER (jusqu'à la 20^{ème} question), M. Dominique GENSAC, Mme Bérandère GILLE, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, M. Guillaume KRABAL (jusqu'à la 19^{ème} question), Mme Sabrina LACONI (à partir de la 20^{ème} question), M. Patrick LARIBLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER, M. Habib MOUFFOKES, M. Yvon NEVEUX, Mme Annie PHELUT, M. Michel PLANCHE, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZÉRARGA Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Jean-François FOUNTAINE (à partir de la 20^{ème} question), Mme Suzanne TALLARD (à partir de la 15^{ème} question) procuration à M. Jean-François FOUNTAINE (jusqu'à la 19^{ème} question), Monsieur Denis LEROY procuration à M. Maxime BONO, M. Jacques BERNARD procuration à M. Vincent DEMESTER, M. Aimé GLOUX procuration à Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET (à partir de la 21^{ème} question), M. Jacques LEGET procuration à M. Guy DENIER, M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, Mme Marie-Anne HECKMANN procuration à Mme Annie PHELUT, Vice-présidents</p> <p>Mme Saliha AZÉMA procuration à M. Patrick LARIBLE, M. Yves AUDOUX (à partir de la 15^{ème} question), M. Bruno BARBIER procuration à M. Yves AUDOUX (jusqu'à la 14^{ème} question), Mme Catherine BENGUIGUI procuration à Mme Anne-Laure JAUMOUILLE, Mme Marie-Thérèse CAUGNON procuration à Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Christelle CLAYSAC procuration à Mme Maryline SIMONÉ, M. Jean-Claude COUGNAUD procuration à M. Christian GRIMPRET, Mme Émilie DE GUÉNIN-SABOURAUD procuration à Monsieur Michel-Martial DURIEUX, M. Jack DILLENBOURG procuration à Monsieur Habib MOUFFOKES, M. Alain DRAPEAU procuration à Monsieur Jean-François VATRÉ, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Monsieur Michel VEYSSIÈRE, M. Olivier FALORNI (à partir de la 21^{ème} question), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (à partir de la 15^{ème} question) procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Lolita GARNIER procuration à Mme Nathalie DUPUY, Mme Nathalie GARNIER (à partir de la 21^{ème} question), M. Gérard GOUSSEAU, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN procuration à M. René BÉNÉTEAU, M. Philippe JOUSSEMET procuration à Mme FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la 14^{ème} question), M. Charles KLOBOUKOFF, M. Guillaume KRABAL (à partir de la 20^{ème} question) procuration à M. Paulin DEROIR, M. David LABICHE procuration à M. Jean-Louis LEONARD, Mme Sabrina LACONI (jusqu'à la 19^{ème} question), Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Patrick ANGIBAUD, M. Arnaud LATREUILLE procuration à M. Michel BOBRIE, Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, Mme Sylvie-Olympe MOREAU procuration à Mme Nicole THOREAU, Mme Dominique MORVANT procuration à M. Pierre DERMONCOURT, M. Marc NEDELEC procuration à M. Dominique GENSAC, Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à M. Daniel GROSCOLAS, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL procuration à M. Philippe MASSONNET, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure JAUMOUILLE</p>		
Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	53	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	28	Suffrages exprimés :	81
		Pour l'adoption :	81
Nombre de votants :	81	Contre l'adoption :	0

N° 23

Titre / HUILES ALIMENTAIRES USAGÉES NON RECYCLÉES - VENTE À LA SOCIÉTÉ YELLOWBIO

Madame BRIDONNEAU expose que la Communauté d'Agglomération s'est engagée en 2005, dans le cadre du projet européen CIVITAS-SUCCESS, à collecter et recycler les huiles alimentaires usagées (HAU) en additif au carburant.

Le 1^{er} avril 2009, le site expérimental de recyclage des HAU a ouvert ses portes aux professionnels de la restauration qui pouvaient y déposer leurs huiles gracieusement. Ce sont plus de 200 professionnels qui ont signé une convention avec la CdA pour bénéficier de ce service gratuit.

En 2011, la CdA a interrompu la valorisation de ces huiles qui ne donnait pas satisfaction sur la qualité de l'additif produit. Néanmoins, la récupération des HAU a perduré, de façon à garantir le service aux professionnels de la restauration, constituant un stock d'HAU à valoriser.

En 2012, un appel à propositions, comprenant la reprise des HAU non valorisées stockées depuis 2011, a été lancé pour la collecte et la valorisation des ces huiles, sur le territoire de la CdA.

L'offre de YELLOWBIO, du groupe SITA/SUEZ, a été retenue pour l'ensemble de la prestation, incluant un prix de reprise de 350 € HT/tonne. Le service offert aux professionnels s'est amélioré puisque, tout en restant gratuit, il consiste en une collecte en porte à porte et non plus à un apport volontaire de leur part. Les huiles ne sont plus valorisées sous forme de carburant mais de combustible.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser la vente des HAU non valorisées à la Société YELLOWBIO pour un montant total de 4277 € HT ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la vente des produits

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DELEGATION
LA VICE-PRESIDENTE

Marie-Claude BRIDONNEAU